

Département du Bas-Rhin – Arrondissement de Sélestat
COMMUNE DE SAASENHEIM

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 09 DECEMBRE 2025

Sous la présidence de Madame NEEFF Anne-Marie, Maire.

Conseillers élus : 15 En fonction : 14 Présents : 10

A l'ouverture de la séance sont présents : Jacques COSYNS, Christelle HARTMANN, Sébastien LACHMANN, André LAUFFENBURGER, Robert LUDMANN, Anne-Marie NEEFF, Pascal OSTERTAG, Delphine REYDON, Patricia UEBER, Anita WALTSBURGER.

Absents excusés : Stéphane CECILLE et Thomas LAUFFENBURGER ainsi que

- Marilyn GARNIER qui a donné procuration à l'adjointe au maire Christelle HARTMANN
- Julien LAUFFENBURGER avec procuration à Mme la Maire pour vote en leur lieu et place.

1°) DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE ET PRESENTATION DU DERNIER PROCES- VERBAL :

- **Secrétaire de séance :** Est désigné Sébastien LACHMANN
- **Dernier procès-verbal :** Le procès-verbal de la séance du 15 octobre 2025 a été approuvé à l'unanimité des membres présents

2°) AMENAGEMENT PISTE CYCLABLE RICHTOLSHEIM-SAASENHEIM : Dans le cadre de l'aménagement de la piste cyclable Richtolsheim-Saassenheim Vu la délibération de l'association foncière de Saassenheim du 24 novembre 2025 acceptant de céder à l'euro symbolique, le chemin d'exploitation concerné par la piste cyclable **Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents**

- **APPROUVE** la cession à l'euro symbolique de la parcelle concernée par la piste cyclable à la Commune par acte administratif, à savoir :
 - Section 28 n° 60 au lieudit Lettwaesch
- **DECIDE** que cette acquisition se fera par acte en la forme administrative
- **DECIDE** l'intégration de la parcelle dans le domaine privé communal
- **CHARGE** Madame la Maire de mener à bien les formalités de radiation au livre foncier de ladite parcelle
- **DESIGNE** Monsieur Jacques COSYNS, adjoint au maire, pour signer ledit acte au nom et pour le compte de la Commune et à requérir l'inscription de la parcelle au Livre Foncier
- **AUTORISE** Mme la Maire à signer tout document à établir dans ce dossier
- **CHARGE** Mme la Maire d'établir les arrêtés pour
 - le statut en chemin rural, de la voie empruntée par l'itinéraire cyclable.
 - l'usage de la piste cyclable en chemin partagé (deux roues non motorisés et véhicules agricoles).

3°) PARC INFORMATIQUE DE LA MAIRIE : Vu le matériel informatique de la mairie non compatible avec la migration de la nouvelle version du système d'exploitation (Windows 10 vers 11) **Après étude des deux devis présentés **Après avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide****

- **DE RETENIR** l'offre de la société JS2i d'Hessenheim consistant à
 - L'achat d'un PC portable pour la mairie et un autre pour la gestion de la salle des fêtes d'un montant total de 3 024,80 € TTC
 - La sauvegarde des données sur 2 serveurs locaux, la configuration du NAS (serveur de la mairie), l'installation de pare-feu, la migration des données et des logiciels existants
 - La mise à jour mensuelle des données
 - La maintenance annuelle du matériel informatique

- **DE CONTRACTER** un abonnement auprès du prestataire Cosoluce, pour une sauvegarde automatique et une utilisation à distance d'un serveur d'hébergement des données comptables et budgétaires de la commune, pour un montant annuel de 271 € TTC.
- **AUTORISE** Madame la Maire à signer les devis et contrats de maintenance correspondant

4°) **COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL D'ECOLE** : Lors du conseil d'école du 18.novembre 2025, il a été détaillé la répartition des 84 élèves du RPI Richtolsheim-Saasenheim-Schoenau en 4 classes dont 2 à Saasenheim pour les enfants du CE et du CM. Il a notamment été soulevé le problème de

- retard du bus en début de cours le matin et l'après-midi
- surveillance dans la cour de l'école (poste non pourvu) à la sortie de l'école durant l'attente de l'arrivée du bus (en fin de cours avant midi et en fin d'après-midi)

5°) **DIVERS** :

- **Distributeur de pizzas** : Une demande a été faite par courriel pour proposer l'installation d'un distributeur de pizzas sur la route principale. Le demandeur sera contacté pour un premier entretien.
- **Repas des aînés** : La date du repas des aînés est reportée du 11 au 18 janvier 2026. Les invitations seront distribuées prochainement.
- **City-stade** : La pose de l'enrobé pour l'aménagement du parking au city-stade a été effectuée par l'entreprise de travaux publics VOGEL à Scherwiller
- **Société d'Histoire de la Hardt et du Ried** : A l'occasion des 40 ans de la Société d'Histoire de la Hardt et du Ried, l'association a publié en plus de son annuaire, un album historique grand public, Ces illustrations de pleine page aux textes courts font l'objet de l'ouvrage qui a été offert à chaque enfant du CM1 et CM2 du RPI, comme à l'ensemble des communes que couvre la société d'histoire.
- **Aménagement Voirie** : Dans les rues en travaux, l'aménagement de la voirie et de l'éclairage public est terminé. Les travaux d'aménagement des espaces verts auront lieu début 2026.
- **Clés USB** : Une clé avec les films « Saasa e'm Krieg + commémoration des 80 ans » sera offerte à chaque famille qui le souhaite. Les intéressés devront s'inscrire en mairie.
- **Problème de visibilité** au carrefour Rue Dorfmann/Rue de Schoenau : Une réflexion sera menée afin de trouver la solution la plus adéquate, en matière de sécurité routière.

Suivent les signatures au registre

La Maire,
Anne-Marie NEEFF



Le secrétaire de séance
Sébastien LACHMANN